

## A mon avis

Jean-Yves Ntoutoume

## Gabon : la presse à l'article de la mort

Quand on sait le calendrier électoral de cette année, avec une élection présidentielle en août et des élections législatives en décembre, on est en droit de se demander pourquoi le gouvernement qui dit être confronté aux tensions de trésorerie, lorsqu'il est face à ses créanciers à l'instar des entreprises, tient-il, coûte que coûte, à organiser des élections législatives partielles. Il est vrai que certains profitent de ces temps électoraux pour s'occuper et certainement se faire quelques sous dans un contexte où seuls quelques privilégiés ont droit à certains avantages liés à leurs fonctions.

Il est tout aussi vrai que politiquement, le parti au pouvoir qui connaît une saignée consécutive aux démissions en cascades, voulait à tout prix tester sa capacité à reconquérir les sièges jadis longtemps occupés par

quelques anciens hiérarques qui ont quitté l'ancien parti unique avec armes et bagages. Malheureusement, mal lui en a pris. Des sièges symboliques tels que ceux de Bitam, la Lolo Wagna, Etimboué, Mongo sont restés quasiment aux mains des proches des dissidents du rassemblement Héritage et Modernité. Car le PDG aurait bien voulu gagner le siège laissé vacant par l'ancien président Guy Nzouba Ndama, par exemple. Mais les populations de la Lolo- Wagna semblent être en phase avec leur fils, en tournant eux aussi le dos au parti d'Ali Bongo.

Et que dire d'Etimboué ? Là-bas, malgré les travaux de construction du pont par Ali Bongo, pour que les populations de cette contrée s'opposent à l'un de leurs, Jean Ping, elles viennent d'envoyer un message sévère au successeur de son "père" au trône, qui doit certaine-

ment se mordre les doigts.

Après une telle déculottée, Ali Bongo doit se rendre à l'évidence que toutes les actions qu'il mène avec tambours et trompettes ne peuvent faire fléchir les Gabonais qui ont grandement soif de voir un autre Gabonais en dehors d'un Bongo à la tête de l'Etat. Quid des nouveaux élus ? Alors que l'actuelle session parlementaire va clôturer ses travaux fin juin, pour une nouvelle début septembre, on se demande combien de temps vont siéger les députés élus du scrutin du 18 juin dernier ? Surtout que trois mois après d'autres législatives devraient être organisées. C'est à ce niveau qu'on peut regretter que le gouvernement, qui est bien assis sur une majorité écrasante au parlement, ait choisi de gaspiller les derniers publics, avec des partielles sans réel enjeu.